

## CHAPITRE V

### INFLUENCE DES HABITATIONS PRIVÉES

Dans la construction et l'aménagement des habitations privées, il faut chercher à éviter tout ce qui peut exercer une influence défavorable sur les yeux. Le mode d'habitation varie suivant les climats et le degré de civilisation, depuis les huttes et les cabanes jusqu'aux maisons modernes avec tous leurs perfectionnements d'hygiène et de confort. L'habitation, au point de vue hygiénique, a pour but de mettre à l'abri des intempéries atmosphériques, et par conséquent elle doit se trouver en opposition avec les conditions climatiques générales du pays où elle est située : procurant la fraîcheur et l'ombre dans les pays chauds et la chaleur dans les contrées du Nord.

Toutes les conditions exigées par l'hygiène générale le sont également par celle des yeux. C'est ainsi qu'en donnant aux appartements une capacité suffisante et en leur assurant une large aération, on prévient l'encombrement et on combat l'influence de l'air confiné. Un certain nombre d'aff-

fections oculaires rebelles : comme les blépharites, les conjonctivites et les kératites de nature scrofuleuse, se développent souvent chez des sujets lymphatiques habitant dans des logements étroits, mal aérés, obscurs, où ils trouvent des conditions favorables aux manifestations de leur état constitutionnel.

Quant à l'hygiène particulière des yeux et de la vue, elle réside dans la distribution de la lumière dans les différentes parties de l'habitation. L'exposition au nord est défectueuse, car elle ne procure pas suffisamment de lumière, étant absolument privée des rayons solaires ; par contre, l'exposition au sud donne une quantité excessive de lumière. Il est donc préférable d'avoir des appartements situés à l'est et à l'ouest, mais surtout à l'est ou au sud-est. Ce que nous disons de l'orientation concerne surtout les habitations situées dans les climats tempérés. Car il est naturel que dans les pays froids on recherche l'orientation sud, et *vice versa*, l'orientation nord dans les pays chauds. Une bonne direction à donner à un bâtiment, ainsi que l'a établi Javal, consiste à diriger vers les points cardinaux les angles au lieu des faces ; de cette façon on évite les orientations en plein nord ou en plein sud.

Les pièces qui doivent servir de cabinets de travail ou de bureaux doivent être largement éclairées par des fenêtres en nombre suffisant. La proportion entre les fenêtres et la surface du plancher

dans les écoles publiques est fixée dans bien des pays par des règlements administratifs. En moyenne, cette proportion doit être de  $1/5$  pour assurer un éclairage uniforme et constant dans tous les points de la salle.

Dans les constructions modernes, bien des pièces sont laissées dans l'obscurité, comme par exemple les loges de concierge, les cuisines, les appartements donnant sur des cours étroites; bien des ateliers et bien des bureaux ne reçoivent jamais la moindre lumière solaire. Il y a là une lacune hygiénique sérieuse qui peut devenir la cause de bien des amblyopies. La rétine, n'étant plus sollicitée par son excitant naturel et normal, s'affaiblit et devient paresseuse. La lumière est nécessaire aux yeux et les règlements administratifs devraient en régler l'accès et la distribution, comme elle le fait pour le cubage atmosphérique et la salubrité générale.

Il faut, dans les tapisseries, les tentures et dans tout l'ameublement des appartements, éviter les couleurs trop vives susceptibles de fatiguer la vue, surtout dans les pièces destinées au travail et où l'on est appelé à séjourner pendant un certain temps.

Dans les chambres sombres, on pourra se servir de tapisseries plus claires, qui en réfléchissant la petite quantité de lumière reçue, en augmenteront l'intensité dans une certaine mesure.

## DEUXIÈME PARTIE

### HYGIÈNE PUBLIQUE

#### SECTION I<sup>re</sup>

MODIFICATEURS DE L'ŒIL. HABITATIONS PUBLIQUES.  
ÉCOLES.

#### CHAPITRE PREMIER

INFLUENCES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATÉRIQUES

##### § I<sup>er</sup>. — *Influences atmosphériques.*

FROID. — Les variations atmosphériques exercent une action nocive sur les yeux comme sur la santé en général. C'est ainsi que la conjonctivite catarrhale simple est une affection essentiellement causée par le froid et l'humidité, et qu'elle règne surtout en automne et au printemps, alors que les changements de température sont fréquents. Lorsqu'elle devient épidémique, c'est que la nature de la sécrétion catarrhale, au lieu de rester franchement inflammatoire, est devenue contagieuse par une cause infectieuse spécifique indépendante de